



Vente véhicule de société après cessation d'activités

Par **lionel1069**, le **22/01/2021** à **15:06**

Bonjour ,

J'ai effectué la cessation d'activité de mon entreprise (sarl) en 2017 sans avoir pu vendre le véhicule de la société. A ce jour, j'ai trouvé un acheteur mais la carte de grise du véhicule est toujours au nom de la société.

Puis je vendre le véhicule ? ou quelles sont les démarches à effectuer ?

Merci pour votre aide.

Cordialement.

Par **Visiteur**, le **22/01/2021** à **16:23**

Bonjour

Si la société n'est pas radiée, il est encore possible de vendre le véhicule.

Vous pouvez vous renseigner officiellement ici...

<https://ants.gouv.fr/Contacter-l-ANTS>

Par **lionel1069**, le **25/01/2021** à **20:20**

Merci beaucoup pour votre réponse.

Il y a t'il une différence entre cessation d'activité et une radiation?

Par avance merci.

Cordialement Lionel

Par **Visiteur**, le **25/01/2021** à **20:35**

Tant qu'elle n'est pas radiée, la société existe et vous pouvez fournir un Kbis.

Par **lionel1069**, le **29/01/2021** à **14:47**

Merci